

MÉDIATHÈQUE DE DUMBÉA
GO MANGA !
MANGA QUIZZ & MANGA TOP
2023 – 11^{ème} édition

RÈGLEMENT

Article 1 : Organisation

Dans le cadre de l'opération « Go Manga ! », la médiathèque de Dumbéa organise plusieurs jeux-concours autour de l'univers du manga :

- jeu Manga Quizz ;
- jeu Manga Top ;
- concours de dessin ;
- concours de cosplay.

Article 2 : Participants, principe et déroulement du jeu Manga Quizz

Ce jeu s'adresse à tous les lecteurs adhérents ou non de la médiathèque de Dumbéa, de plus de 13 ans et sans limites d'âge.

Pour les enfants de 7 à 12 ans, le jeu Manga Top est organisé (voir article 3).

Le jeu consiste à répondre à une série de questions autour d'une sélection de 5 titres mangas. Les participants devront lire l'ensemble de la sélection et répondre aux 10 questions.

Article 3 : Participants, principe et déroulement du jeu Manga Top

Ce jeu s'adresse aux enfants de 7 à 12 ans, adhérents ou non à la médiathèque de Dumbéa.

Pour les jeunes à partir de 13 ans, le jeu Manga QUIZZ est organisé (voir article 2).

Le jeu consiste à répondre à une série de questions autour d'une sélection de 3 titres mangas. Les lecteurs souhaitant y participer devront lire la sélection de livres correspondant à leur catégorie (enfant) et répondre aux 6 questions liées à cette sélection.

Article 4 : Modalités

- prendre connaissance du règlement ;
- répondre à l'un des questionnaires (Manga Quizz ou Manga Top) selon son âge ;
- déposer son bulletin dans l'urne prévue à cet effet à **la médiathèque** ou envoyer son bulletin complet sur mediatheque@ville-dumbea.nc **au plus tard le samedi 6 mai 2023 à 16h.**

Il n'est pas obligatoire d'être inscrit à la médiathèque pour participer au jeu, néanmoins une carte d'adhérent valide sera obligatoire pour les participants souhaitant emprunter un exemplaire des sélections Manga Quizz ou Manga Top. L'emprunt d'un seul exemplaire et titre par carte ne sera possible que pour une durée maximum de 4 semaines, sans renouvellement. Trois exemplaires de chaque titre seront disponibles : deux au prêt et un exclu du prêt (consultation sur place pour les participants non adhérents).

Article 5 : Désignation du gagnant

2 gagnants seront désignés, correspondant aux 2 catégories des jeux : Manga Quizz ou Manga Top.

Manga Quizz : sera déclaré gagnant, le lecteur qui aura cumulé le plus de réponses exactes. En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué.

Manga Top : sera déclaré gagnant, le lecteur qui aura cumulé le plus de réponses exactes. En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué.

Article 6 : Remise des prix

La remise des prix aura lieu **samedi 13 mai 2023** à la médiathèque. Un gagnant de chaque catégorie sera récompensé : Manga top et Manga Quizz.

Les bibliothécaires se réservent le droit de ne pas récompenser une catégorie où aucune participation n'aura été effective.

Article 7 : Utilisation des données personnelles des participants

Les informations des participants seront enregistrées et utilisées par l'organisateur pour mémoriser la participation aux jeux-concours et permettre l'attribution des lots, ainsi que pour alimenter ses données statistiques internes.

Article 8 : Règlement du jeu

Le règlement est consultable à la banque d'accueil de la médiathèque. L'organisateur se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler les jeux à tout moment et notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse n'être prétendu à aucune indemnité par le participant.